

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 MARS 2022

Absentes avec procuration : Mmes JAN, HANZENDONK

La séance est ouverte à 20h30

1 – Recrutement d'un CDD saisonnier

Monsieur Le Maire propose de créer un emploi contractuel en CDD pour accroissement temporaire d'activité à temps complet (35h hebdomadaires), du 04 avril 2022 au 30 novembre 2022 inclus, au grade d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe et dont la rémunération serait fixée en référence au 1^{er} échelon de ce grade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel dans les conditions définies ci-dessus et précise que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2022.

2 – Vote des comptes de gestion 2021 (général et assainissement)

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés par le comptable public qui sont identiques aux comptes administratifs.

3 – Vote des comptes administratifs 2021

a) Budget général

Section de fonctionnement :

Pour mémoire dépenses et recettes prévues au BP : 981 668,40 €

Recettes de l'exercice : 655 5027,86 € + résultat reporté 346 075,73 € = 1 001 106,59 €

Dépenses de l'exercice : 503 205,10 €

soit un résultat excédentaire de 497 901,49 € (qui constitue le montant disponible pour autofinancer les dépenses d'investissements réalisées dans l'année)

Section d'investissement : besoin de financement de 74 274,70 € correspondant au résultat de l'exercice + report + restes à réaliser (pour mémoire, la prévision d'autofinancement inscrite au BP était de 387 337,86 €). Ce besoin de financement sera déduit de l'excédent de fonctionnement de 497 901,49 € lors de l'affectation du résultat de fonctionnement.

b) Budget assainissement

Section de fonctionnement :

Recettes de l'exercice : 55 095,86 €

Dépenses de l'exercice : 50 908,87 € + report 924,59 € = 51 833,46 €

soit un résultat excédentaire de 3 262,40 €

Section d'investissement :

Recettes de l'exercice : 29 160,30 € + report 258 034,75 € = 287 195,05 €

Dépenses de l'exercice : 12 416,30 €

soit un résultat excédentaire de 274 778,75 €

Après débat, le CM approuve les comptes administratifs 2021 (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part aux votes).

4 – Vote pour l'affectation du résultat de fonctionnement

a) Budget général

Excédent de fonctionnement à affecter : 497 901,49 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 74 274,70 €

Le conseil municipal décide de l'affectation suivante :

Affectation en réserve 1068 : 74 274,70 €

Excédent reporté en fonctionnement 002 : 423 626,79 €

b) Budget assainissement : l'excédent de fonctionnement sera reporté au 002 : 3 262,40 €

5 - Présentation de l'esquisse des BP 2022

Une présentation est faite des esquisses des BP 2022 qui seront votés début avril.

6 – Questions diverses : repas des aînés du 08 mai (accompagnant 30 €)

- Il reste 2 parcelles disponibles de 80 m2 chacune sur les potagers de la commune. Les familles intéressées peuvent contacter La Coop'in en Bourg (coopinenbourg@gmail.com)

La séance est levée à 23h30.

LE MAIRE
Denis DOMINARY
Mairie de Bourgs
11222

